Envoyé en préfecture le 11/09/2026
Reçu en préfecture le 11/09/2026
Publié le
ID : 056-215601337-20260909-2026_09_02-DE

COMMUNE DE MISSIRIAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six le **9 SEPTEMBRE** à 19 heures 30 les membres du Conseil Municipal de MISSIRIAC se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, Christelle MARCY, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122 du Code Général des Collectivités Locales.

Date de convocation : 2 septembre 2026

Etaient présents : MARCY Christelle, ROUGIÉ Alexandre, TOUZE Isabelle, BELZIC Florence, LE CALLOCH Franck, LE GALL Dominique, FRANCOIS Agnès, FRABOULET Adélaïde, GOURSAT Joël, LATTE Nadège, JOSSET Régis, LE BOUQUIN Goulwenn, SEVETTE Thierry, TREGARO Marie

Absent donnant pouvoir : 1 – Karine MOREL donnant pouvoir à Christelle MARCY

Dominique LE GALL a été élu (e) secrétaire

N° 2026 – 09 - 02

OBJET : Salle Polyvalente : changement ouvertures – Approbation du projet, plan de financement et demande de subvention

Lors de la réunion du 7 juillet dernier, l'adjoint aux bâtiments avait expliqué que l'entreprise Jolivet devait établir un devis afin de changer les ouvertures, 1/3 des fenêtres seront recouvertes en ossature bois, la porte des toilettes et la porte PMR seront également changées.

Le devis en date du 24 juillet 2026 s'élève à 42 427,23 HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Approuve le projet de changement des ouvertures à la salle polyvalente**
- **Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous**
- **Autorise le Maire à effectuer la demande de subvention**

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

DEPENSES	Hors Taxes
Changement des ouvertures	42 430
TOTAL DEPENSES	**42 430**
RECETTES	
P.S.T. 20 %	8 486
Autofinancement	33 944
TOTAL RECETTES	**42 430**

Pour copie certifiée conforme
Le Maire,
Christelle MARCY

MAIRIE de MISSIRIAC 56 (Morbihan)